

GARRIGUES (Pierre-Jacob), notaire de Montauban, minutes 1791-An IV, liasses registrées, f° 259, Archives départementales de Tarn-et-Garonne, cote 5 E 2015, PH/FF/146 & PH/MCAS/215.

*Titre sur la page de la liasse formant sa couverture
alors pliée en deux sur la longueur*

Le 13 juin 1729

articles de mariage
entre m(aîtr)e etienne plancade
no(tai)re et dem(oise)lle rachel rouffio

n° 20 a l'inventaire

*En bas de la page, à droite et en travers, la mention suivante
qui formait titre sur une partie de la liasse alors pliée en quatre*

13 juin 1729
article de mariage
de s(ieu)r etienne plancade
avec rachel rouffio

.....
Remis par
acte du
19 frimaire
4° an a(u)
reg(istr)e

259 mariage d()estienne plancade et marie rachel rouffio

articles de conventions de()mariage entre m(aîtr)e **etienne plancade bachelier ez droits & no(tai)re royal a montauban fils de feu** le s(ieu)r **etienne plancade mar(chan)d** et de demoiselle **flore** de rey maries assiste de lad(ite) dem(ois)elle de rey)sa()mere hab(itan)ts de villenouvelle de fossat les d(it) montauban d une part et dem(ois)elle **marie rachel rouffio fille** au s(ieu)r **jean jacques rouffio mar(chan)d &** de dem(ois)elle **marquise negre** maries assistée de sesd(its) pere & mere habitans dud(it) villenouvelle d autre part

En premier lieu est convenu que led(it) s(ieu)r plancade & lad(ite) dem(oise)lle marie rachel de rouffio se prendront pour legitimes epoux & qu 'ils solemniseront leurd(it) mariage chretienement

a peine contre le refusant de tous depens damages & interêts :

En second lieu que pour suportation des charges
dud(it) mariage led(it) s(ieu)r jean jacques rouffio donne &
constitue en dot a lad(ite) dem(oise)lle marie rachel rouffio sa
fille & elle a son di futur epoux : la somme de trois mille
cinq cens livres dans laquelle est compris celle de sept
cens livres, des deux legs faits a lad(ite) marie rachel
rouffio le premier de trois cens livres par dem(oise)lle **rachel
vidal sa grand mere veuve de raymond rouffio**
dans son **testament** retenu par m(aîtr)e **vignarte no(tai)re le quatre
janvier mil sept cent vingt quatre** qui a été controlle
par lequel testament led(it) s(ieu)r rouffio pere est institue
heritier & ne soutient lad(ite) qualite que sous benefice
d inventaire a quoy il n'entend se porter aucun
prejudice par ces presentes. et le second de quatre
cens livres fait aussi a lad(ite) marie rachel rouffio
par **marguerite alran veuve de jean conte** dans son
testament retenu par led(it) m(aîtr)e **vignarte no(tai)re le**

1^{re} page -----

.....
onse fevrier mil sept cens vingt six par lequel
testament qui a este controlle & insinue led(it) s(ieu)r rouffio
pere est institue heritier, laquelle somme
de trois mille cinq cens livres de lad(ite) constitution
de dot led(it) sieur rouffio pere a presentement
& reellement payée aud(it) s(ieu)r plancade]epou[en()cens
louis d or, cens d argent & monoye de cours et le s(ieu)r
plancade l()a retirée a son contentement & en a quitte
led(it) s(ieu)r rouffio pere et a recon]n[u & assigne lad(ite)
constitution de dot a sad(ite) future epouse sur tous
ses biens présens a avenir pour luy estre rendue
& restituée avec l augment le cas y echeant

En troisieme lieu est convenu que si lad(ite) future
epouse vient a deceder sans enfant survivant led(it)
futur epoux yceluy gagnera en propriété a
ususfruit lad(ite) constitution de dot sans aucun
droit de retour ni reversion auquel droit de
retour et reversion led(it) s(ieu)r rouffio pere a par
expres renonce soit qu'il y ait des enfans du
present mariage ou non et par cas contraire
si led(it) futur epoux decede avant lad(ite) future
epouse elle repetera lad(ite) constitution de dot
et gagnera pour droit d augment la somme
de dix sept cens cinquante livres et en outre
les robes bagues & joyaux dont ele se trouvera
saizie que lui apartiendront par preciput pour en faire a ses
plaisirs & volontes, declarant moy()d(it) sieur plancade que m[es]

2^e page -----

.....

biens sont de valeur de la somme de huit cens livres & n()en avoir d autres ni la future epouse que ceux cy dessus constitues

Et finalement que les presens articles de mariage ont il a ete fait double seront redigés en acte public a la premiere requisition de l une des parties & que jusques a()ce ils auront la meme force & valeur **fait a montauban le treize juin mil sept cent vingt neuf.**

Flore de Rey Plancade
Rouffio Rachel Rouffio
Marquise Negre

3^e et d(erniè)re page

né variétur
Garrigues, no(tai)re r(oyal)

ne()varietur
R. Rouffio veuve plancade

Enreg(istr)e a mont(aub)an le 12^e frimaire l()an 4 de l rep(ubliqu)e une & ind(ivisibl)e
Recu trente deux livres cinq sols pour le droit du mariage et dix huit livres pour le gain de survie. dait par led(it) rouffio le tout payé en nùmeraire metalicque par mains et deniers du citoyen garrigues no(tai)re . / . Navous

.....

Extrait d'autre liasse registrée initialement pliée en quatre

Remis
par acte
du 19
frimaire
4^e an au
reg(ist)re

259 bis

etat de meubles et effets achetes du revenu de mais biens libres et paraphernaux evalues a()trois mile livres premierement un lit compose de son bois paliase coete et cuissin ramplli de plume matelas de aline une couverture d indiene piquee et de se rideaux de toille coton teinte en bleu

plus un lit compose de son bois pailliase coite et
cuissin rampli de plume deux /couve(r)tes/ d indiene plus un cou un
pie d indiene piquees plus un fauteuil plus un sofa plus
une grande commode plus un miroir a cadre doré plus
une paire chenets garnis de laiton plus un miroir
a toilette plus douze cheses garnie de paille plus une
table noyer avec son tiroir portee a cante grouille
plus le plus grans chauderon de cuivre plus la plus
grande casserole de cuivre plus une tourtiere de cuivre
avec son couver une pasoire etain plus une pasoire
laiton plus deux petits chandeliers de semilon
plus deux chandeleirs leton plus un bougeoir leton
plus une courte pointe bleue piquee]bleue[plus un
couvre pie bleu pique plus douze draps de lit toile
brin grands et /6/ de petits palmete plus un grand armoire
avec son tiroir au fons qui et pres de la fenetre fait
par *celves* plus une grande nape fine œil de perd(r)ix
plus une nape et douze servietes de tamace flurie
plus une nape et douze servietes a fleurs plus une
nape a fleurs plus une douzene servietes de quatre
coeurs et une douze de quatre boutons plus un
seau de cuivre plus la fayance qui ets (*sic*) dans l()armoire

R.R. Placade

Veu bon le 29 8bre 1779

Placade. R. Rouffio-Placade

.....
une armoire noier a d(e)ux portes ornee d une galerie par dessus
plus deux napes de quatre coeurs plus deux napes de catre]bout[
boutons plus deux rideaus des fenetres un lit pliant avec son
matelas et cousin plus une dousaine servietes damasces et deux
napes a fleurs

Veu bon les jour et an que dessus
Placade

R. Rouffio Placade

Enreg(istr)e a mont(au)ban le 12 frimaire l'an 4e de la
rep(ubliqu)e une & ind(visible)e reçu quinze livres en numeraire
metallique payé par mains et deniers du citoyen
garrigues no(tai)re a mont(aub)an sans prejudice de plus
fort droit / ...

ne varieuter

R. Rouffio veuve Placade